La lutte antidopage, une des priorités du CIJF

Date : Mardi, 20 Juin, 2023
Afin de laisser un héritage positif dans le domaine de la lutte antidopage en RDC, le CIJF, en étroite collaboration avec l'AMA, a mis en place un programme de contrôle intelligent et éducatif pour les Jeux de Kinshasa.



[1]

Les programmes antidopage reposent sur la valeur intrinsèque du sport. Cette valeur intrinsèque, souvent appelée « esprit sportif », est la poursuite éthique de l'excellence humaine par le perfectionnement des talents naturels de chaque sportif. Les programmes antidopage cherchent à protéger la santé des sportifs et à leur donner l'occasion de poursuivre l'excellence humaine sans avoir recours à des substances et méthodes interdites.

Le CIJF, en tant que partenaire de l'AMA et signataire du Code mondial antidopage, pour chaque édition des Jeux, applique les règles antidopage en conformité avec le Code et ses annexes (les standards internationaux) qui correspondent aux exigences de l'AMA. En collaboration avec l'AMA et le comité national (CNJF), un Guide antidopage expliquant les règles et les procédures de l'édition en cours est réalisé. Le Guide antidopage des Jeux de Kinshasa est disponible ici [2].

La commission médicale du CIJF [3] a comme rôle principal de veiller que ces règles sont respectées par toutes les délégations participantes et veille à la réussite de la mise en place du programme antidopage.

La lutte antidopage aux IXes Jeux

Contrairement aux précédentes éditions, quand seulement les médaillés étaient testés, pour les Jeux de Kinshasa, un programme de contrôle intelligent sera mis en place, avec, en suivant les indicateurs de l'AMA, « *le ciblage des gens à risque* », comme le précise Zakia BARTAGI, Présidente de la Commission médicale et antidopage du CIJF.

Conformément aux règles de l'AMA, tout sportif participant aux IXes Jeux de la Francophonie est soumis aux règles antidopage et peut être contrôlé. Le contrôle inteligent cible les sports à risque, et parmi les sports à risque, les sportifs et les pays à risque. Dans ce sens, une planification est en train d'être réalisée afin que le contrôle se déroule d'une manière efficace. Aux Jeux de Kinshasa, en vertu du Code mondial antidopage, les échantillons peuvent être prélevés pendant ou hors compétitions, que ce soit sur les sites des Jeux ou dans le village des athlètes. L'analyse des échantillons, pour la première fois pour la RDC, sera faite à l'échelle internationale.

Le prélèvement des échantillons relève de la responsabilité du CNJF. Dans ce sens, une formation des agents de contrôle antidopage s'est tenue du 8 au 12 juin à Kinshasa. En appui dans la construction du héritage positif à laisser en RDC dans ce domaine, la formation a été dispensée par des experts de l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD). Ceux-ci ont encadré les agents de contrôle antidopage locaux pour que la procédure et le processus durant les Jeux soient en conformité avec le code de l'AMA. À cette occasion, une dernière vérification des infrastructures nécessaires a été effectuée.

Outre la prévention et le processus de contrôle, une autre composante fondamentale de la lutte antidopage est l'éducation.

Durant les Jeux, un programme de sensibilisation des acteurs des jeux autour de la lutte antidopage a été prévu. Tous les membres des délégations logeant au village des Jeux pourront participer à un quiz qui leur permettra d'apprendre plus sur le dopage et ses risques. À l'occasion, dans le cadre du même programme éducatif local envisagé par le CIJF, le CNJF, l'AMA et la CONFEJES, et dans le but de laisser un héritage aux pays hôte, des éducateurs antidopage seront également formés.

Toutes les informations sur le programme antidopage des Jeux de Kinshasa sont disponibles dans la rubrique Médical et Antidopage [4].

URL source:https://jeuxarchives.francophonie.org/actualites/lutte-antidopage-priorites-du-cijf